



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme DOS SANTOS M. MONNIER M. MEUNIER M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH
Mme XOLIN M. MOULINET M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE Mme SMAANI
M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. DE JESUS PEDRO
Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE Mme KOFFI
M. DUCHESNE Mme DEBUISSER M. JOUAN M. GEFFRAY Mme VINAY Mme LOQUE M. DOMPEYRE
M. FALZON Mme POTHIER.

ABSENT : M. ALLAOUCHICHE.

EXCUSES : M. BERÇOT M. LEGRAND.

POUVOIRS : Mme EL MASAUDI à M. PROST Mme MAIRET à Mme LEFEBVRE Mme GRAPPE
à M. DUCHESNE.

SECRETAIRE : M. NICOT.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

DIRECTION GENERALE

1) PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE FILIALE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'ATTRACTIVITE DE POISSY (SEMAP) : LA SOCIETE COMMERCIALE FONCIERE DE LA CITE SAINT-LOUIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 3 non-participation au vote.

FINANCES

2) SUBVENTION COMPLEMENTAIRE EN FAVEUR DES ACTIONS MENEES A L'ESPACE VANPOULLE PAR L'ASSOCIATION DE LA « MAISON POLYVALENTE SOCIALE ET DE LOISIRS DU CLOS D'ARCY » D'UN MONTANT DE 65 000 EUROS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

3) BUDGET DES OPERATIONS SOUMISES A TVA - DECISION MODIFICATIVE N°1.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

4) BUDGET DES OPERATIONS SOUMISES A TVA - ADMISSIONS EN NON VALEURS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

5) MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°7 DU 30 SEPTEMBRE 2019 - BUDGET PRINCIPAL 2019 GARANTIE D'EMPRUNT DE 1 040 000 € A L'ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT DOMNIS. REHABILITATION ENERGETIQUE D'UN BATIMENT DE 39 LOGEMENTS. RESIDENCE BEAUREGARD, 51 AVENUE DE LA MALADRERIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

6) GARANTIE D'EMPRUNT DE 10 603 711 EUROS A L'ENTREPRISE SOCIALE DOMNIS. CONTRAT DE PRET 100375. ACQUISITION EN VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA) DE 147 LOGEMENTS SITUES 1, RUE DE LA FAISANDERIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MECENATS ET PARRAINAGES

7) CONVENTION DE PARRAINAGE DE 3 000 EUROS DE LA SEMAP POUR LES SALONS DE L'ETUDIANT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) PARRAINAGE FINANCIER DE LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE EN FAVEUR DES VICTOIRES DU SPORT 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) CONVENTION DE PARRAINAGE D'ENGIE EN FAVEUR DE LA COURSE NATURE « LA PISCIACAISE 2020 ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE ET SPORTS

10) AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ENCAISSEMENT DES INSCRIPTIONS ET DE CHRONOMETRAGE POUR LA COURSE NATURE « LA PISCIACAISE 2020 », AVEC LA SOCIETE TOP CHRONO.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DRH

11) DETERMINATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE CATEGORIE A.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DES AGENTS DE LA VILLE HORS DE LEUR RESIDENCE ADMINISTRATIVE ET PRINCIPALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

CONTROLE ET QUALITE

13) ACTION EN JUSTICE - PLAINTE EN DIFFAMATION AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 4 non-participation au vote.

CULTURE

14) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DEPOT DE BIENS ARCHEOLOGIQUES MOBILIERES ENTRE LA COMMUNE DE POISSY ET LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

15) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT PASS MALIN ENTRE LES DEPARTEMENTS DES YVELINES ET DES HAUTS-DE-SEINE, ET LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

PETITE ENFANCE

16) ACTUALISATION DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

17) TRANSFERT DE LA ZAC PETITE ARCHE DE LA VILLE D'ACHERES A LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) DESAFFECTATION PUIS CESSION A L'AMIABLE APRES ENQUETE PUBLIQUE, DE DEUX PORTIONS DE CHEMINS RURAUX, DANS LE SECTEUR DE LA MALADRERIE, AU PROFIT DU DEPARTEMENT DES YVELINES POUR LA REINSTALLATION DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

EVENEMENTIEL

19) MANIFESTATION CARITATIVE « BOURSE AUX JOUETS » DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019. DON DES JOUETS NON VENDUS AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) MANIFESTATION CARITATIVE « BOURSE AUX JOUETS » DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019. REVERSEMENT DES RECETTES PERÇUES PAR LES DROITS DE PLACE DES EXPOSANTS A L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER YVELINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ATTRACTIVITE, COMMERCE, ARTISANAT ET EMPLOI

21) OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2020.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 27 novembre 2019.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**